



Brussels Studies

La revue scientifique électronique pour les recherches sur Bruxelles / Het elektronisch wetenschappelijk tijdschrift voor onderzoek over Brussel / The e-journal for academic research on Brussels

2016
Collection générale | 2012

La féminisation du sans-abrisme bruxellois : une évolution à mieux définir

Toename van het aantal dakloze vrouwen in Brussel: een nader te onderzoeken evolutie

Female homelessness in Brussels: an evolution in need of clarification

Marjorie Lelubre



Éditeur
Université Saint-Louis Bruxelles

Édition électronique

URL : <http://brussels.revues.org/1110>
ISSN : 2031-0293

Référence électronique

Marjorie Lelubre, « La féminisation du sans-abrisme bruxellois : une évolution à mieux définir », *Brussels Studies* [En ligne], Collection générale, n° 62, mis en ligne le 29 octobre 2012, consulté le 23 janvier 2017. URL : <http://brussels.revues.org/1110> ; DOI : 10.4000/brussels.1110

Ce document est un fac-similé de l'édition imprimée.



Licence CC BY

Numéro 62, 29 octobre 2012. ISSN 2031-0293

Marjorie Lelubre

La féminisation du sans-abrisme bruxellois : une évolution à mieux définir

La question de la féminisation du sans-abrisme telle que présentée dans les discours publics depuis plusieurs années doit être interrogée. Pour ce faire, l'analyse mobilise les données de fréquentation de deux opérateurs clés du secteur bruxellois, l'asile de nuit Pierre d'Angle et le Samu social, complétées par les statistiques centralisées par La Strada. Nous verrons que si, en termes d'effectifs absolus, l'hypothèse d'une augmentation peut paraître fondée, c'est nettement moins clair en terme relatif. Si le nombre de femmes sans-abri connaît effectivement une augmentation dans certains services, cette croissance se comprend surtout dans le contexte d'une augmentation générale de la population sans-abri.

Au-delà des chiffres, l'article vise à mieux cerner les particularités du parcours résidentiel féminin, marqué par un appel plus important au réseau informel et une orientation plus systématique vers des structures d'hébergement à long terme comme les maisons d'accueil. La catégorisation des personnes sans-abri sera également interrogée. Enfin, les effets et impacts de l'image de la femme sur leur prise en charge au sein du réseau institutionnel seront abordés.

Marjorie Lelubre est chargée de recherche au Relais social de Charleroi et élabore une thèse en sociologie aux Facultés Saint-Louis à Bruxelles. Elle a coordonné en 2012, avec C. Buxant, les actes du colloque des 10 ans du Relais social de Charleroi, intitulé « Sortir du sans-abrisme ... ? Interrogeons 4 mythes de l'Action sociale »

Marjorie Lelubre, mlelubre@hotmail.com

Benjamin Wayens (Secrétaire de rédaction), +32(0)2 211 78 22, bwayens@brusselsstudies.be



Introduction

1. Le sans-abrisme conjugué au féminin est devenu un sujet porteur dans les discours publics, concluant en une augmentation du nombre de femmes en rue et appelant à la mise en place de mesures spécifiques pour enrayer le phénomène. Cette féminisation est d'ailleurs souvent présentée comme l'une des tendances récentes de l'évolution du sans-abrisme, à côté de la question des jeunes sans-abri. Notons que dix ans auparavant, un ouvrage de la Fédération européenne des associations nationales travaillant avec les personnes sans-abri (FEANTSA) présentait déjà cette féminisation comme un phénomène nouveau [Edgar & Doherty, 2001].

2. Ces discours relayés par la presse généraliste¹ étant souvent présentés à partir d'exemples ponctuels, nous nous proposons d'interroger cette affirmation afin d'obtenir une photographie plus détaillée du sans-abrisme analysé sous le prisme du genre. Nous tenterons d'abord une approche quantitative. Les rapports d'activités de deux institutions actives dans l'hébergement d'urgence sur le terrain bruxellois constitueront notre matériel d'analyse. Ces données seront complétées par celles d'un plus grand nombre d'opérateurs rassemblées par un centre de coordination qui a rôle d'observation.

3. Dans un second temps, nous veillerons à mettre en perspective ces résultats chiffrés en contextualisant cette présence des femmes en rue ou dans les différentes structures d'hébergement à destination des personnes sans-abri. Nos données seront issues d'entretiens individuels semi-directifs menés auprès des travailleurs sociaux employés dans ces institutions, mais également auprès de personnes sans-abri elles-mêmes. La méthode de l'observation directe nous permettra d'alimenter également nos constats sur la base de cahiers de terrain rédigés au cours de quatre années de recherche [Lelubre, 2009, 2011].

1. Tentative d'approche quantitative de la féminisation du sans-abrisme

4. Sur le territoire bruxellois, la prise en charge d'urgence des personnes sans-abri s'organise autour de nombreux acteurs dont certains sont peu à peu devenus déterminants, comme le Samu social et l'asbl Pierre d'Angle. Sans prétention d'exhaustivité, nous recourrons ici en guise d'indicateurs aux données issues des rapports d'activités de ces deux institutions actives dans l'hébergement d'urgence des personnes sans-abri à Bruxelles, parce qu'elles offrent la possibilité de remonter sur plus d'une dizaine d'années. Ne pouvant disposer que de données ayant déjà fait l'objet d'une compilation et d'un traitement statistique variable d'une institution à l'autre, leur interprétation devra être attentive aux différentes unités de mesure utilisées (individus ou nuitées).

5. La Strada est, quant à lui, un organisme de coordination et d'observation et est devenu récemment le principal producteur de données chiffrées sur le sans-abrisme à Bruxelles, au travers d'enquêtes spécifiques sur le terrain et de la centralisation des données encodées par une partie des multiples acteurs du terrain.

1.1. Le Samu social de Bruxelles

6. Ce service est l'une des ressources institutionnelles les plus importantes en matière d'hébergement de personnes sans-abri. Doté d'un numéro gratuit à disposition des personnes sans-abri ou de tout citoyen désireux signaler la présence d'une personne nécessitant une aide, le Samu social assure des missions diversifiées dont les maraudes sont sans doute les plus visibles dans l'espace urbain bruxellois. Chaque nuit, le Samu social pourvoit ainsi à l'hébergement de plus d'une centaine de personnes, hommes et femmes. La philosophie d'action de la structure prévoit d'ailleurs explicitement qu'aucune demande d'hébergement émanant d'une femme ne puisse être refusée, « *ce public, jugé plus vulnérable en rue, ne peut donc être refusé pour*

¹ Voir par exemple "Mettre les femmes à l'abri", *Le Soir*, édition du 10 mai 2012.

raisons de place »². Nous reviendrons sur ce principe de « vulnérabilité » accolé à la population féminine et ses effets sur le sans-abrisme féminin.

7. Le nombre de femmes recensées par le service croît nettement et triple quasiment entre 2002 et 2011, passant de 337 à 1092 (figure 1). Il faut y ajouter les femmes avec enfants qui représentent de l'ordre de 9% de la population accueillie en 2010, mais qui ne sont pas explicitement mises en avant dans le discours sur la féminisation du sans-abrisme au sens strict, notamment parce que ces familles font l'objet d'un suivi spécifique. Face à ces données, on comprend que l'institution évoque « un accroissement du public des femmes seules et des

familles qui est en constante augmentation »³. Toutefois, il s'agit de préciser que la croissance en nombres absolus ne se traduit pas par une modification radicale du ratio hommes/femmes des personnes seules prises en charge. Lorsqu'on analyse le pourcentage de femmes seules au sein de la population sans-abri recensée par le Samu social, on peut conclure que l'augmentation de la part relative des femmes est certes perceptible sur les dernières années mais que cela ramène la part des femmes à un niveau qui n'est que légèrement supérieur à la situation de la période 2005-2007. Si la tendance à l'augmentation en nombre effectif semble sans appel, en part relative, cette affirmation est donc moins évidente et doit encore être confirmée.

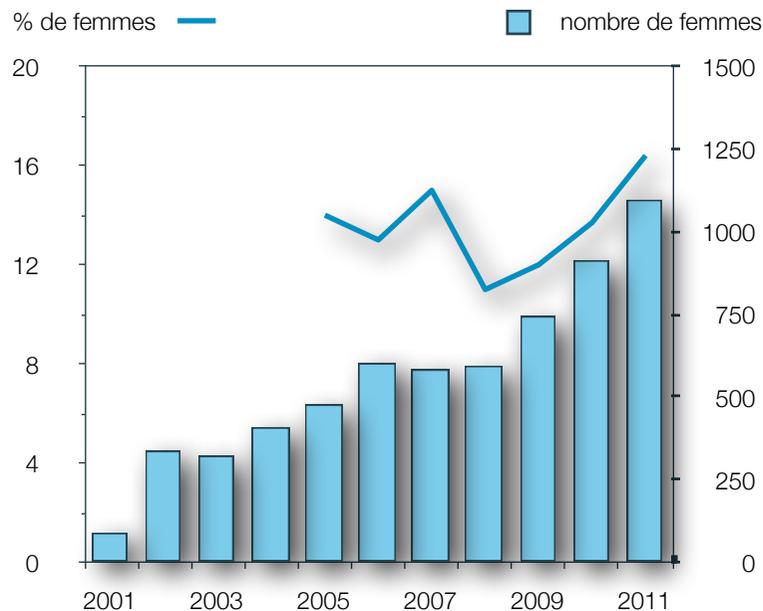


Figure 1. Évolution du nombre de femmes seules hébergées au sein du Samu social de Bruxelles (effectif et %). Source : Rapports d'activités 2001 à 2011 du Samu social.

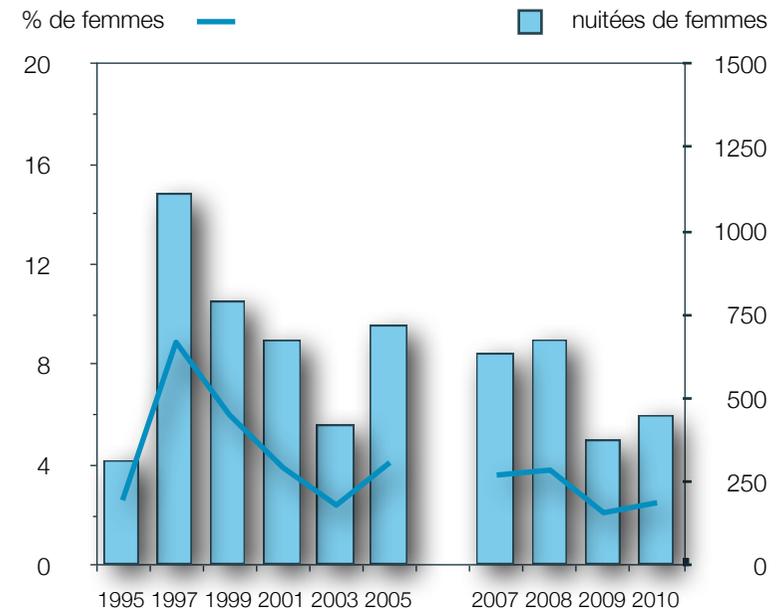


Figure 2. Évolution du nombre de nuitées de femmes seules hébergées au sein de l'asbl Pierre d'angle (nombre et %). Source : Rapport d'activités 2010 de Pierre d'Angle.

² Propos tenus par un coordinateur d'une institution bruxelloise.

³ Rapport d'activités 2010 du Samu social de Bruxelles, p.87

1.2. L'asbl Pierre d'Angle

8. Autre opérateur historique du territoire bruxellois, l'asbl Pierre d'Angle, fondée en 1988, offre toute l'année 48 lits. Depuis 2000, l'association met annuellement à disposition ses deux dortoirs, alors qu'auparavant, le second dortoir n'ouvrait ses portes que lors de la période hivernale. Ce changement de capacités doit être pris en compte dans l'analyse. Notons que cette institution n'accueille pas de familles.

9. Les données recueillies entre 1995 et 2010, quant à l'hébergement des femmes seules, exprimées ici en nuitées⁴, ne montrent pas de tendance nette. En nombre absolu, la tendance à la hausse intervenue au niveau du Samu social ne se confirme pas au niveau de l'asbl Pierre d'Angle. Lorsque l'on considère la part relative des femmes au sein de la population des personnes hébergées, on constate que celle-ci reste extrêmement marginale tout au long de la période considérée mais qu'elle est aussi marquée par une relative stabilité, voire une légère décroissance.

1.3. La Strada, une vue générale mais récente

10. Opérateur nouveau dans le paysage bruxellois, La Strada est un centre d'appui au secteur d'aide aux personnes sans-abri à Bruxelles, créé par la Commission communautaire commune en vue d'harmoniser l'aide apportée aux personnes sans-abri dans la capitale. La Strada remplit plusieurs missions, dont celle d'Observatoire. La Strada a publié en 2012 un recueil de données sur le séjour des personnes sans-abri qui permet de mieux cerner les caractéristiques du public sans-abri et sans logement. Dans la mesure où les places d'hébergement d'urgence sont sous-représentées dans l'échantillon de centres participant au recueil central de données, notamment pour des raisons techniques liées à l'anonymat⁵, cette source n'est pas mobilisée ici pour mesurer le

sans-abrisme au sens strict. Le dénombrement sur le terrain au 8 novembre 2010, coordonné également par La Strada, a été privilégié, de même que celui, comparable, mené en 2008. Il vise à couvrir l'ensemble des lieux pouvant accueillir des personnes sans-abri, sans logement ou en logement inadéquat allant de la rue aux initiatives de logement accompagné.

			2008	2010
Rue	Femmes	n	31	36
		%	11	11
	Hommes	n.	244	293
		%	89	89
Hébergement gratuit d'une nuit (urgence)	Femmes	n.	41	65
		%	27	35
	Hommes	n	107	120
		%	73	65
Maisons d'accueil agréées	Femmes	n.	221	201
		%	33	26
	Hommes	n.	440	548
		%	67	74
Total	Femmes	n.	293	302
		%	27	24
	Hommes	n.	791	961
		%	73	76

Tableau 1. Utilisation des ressources d'hébergement par la population féminine rencontrant un problème de logement (nombre et % de femmes). Source : dénombrement des personnes sans-abri à Bruxelles – La Strada.

⁴ Respectant un accueil inconditionnel, l'institution ne reprend pas le nom des personnes, rendant impossible l'établissement de statistiques relatives au nombre de personnes.

⁵ Voir les pages 13 à 15 du rapport de La Strada (2012), Recueil central des données des maisons d'accueil et des centres d'hébergement d'urgence en Région de Bruxelles-Capitale. Données des séjours des personnes sans abri accueillies en 2010.

11. Le dénombrement du 8 novembre 2010, le dernier disponible, comptabilise 1.944 personnes, contre 1.724 à la même date en 2008. Parmi les 329 personnes dénombrées en rue, « seules » 36 étaient des femmes, représentant 11% des effectifs. Pour ce qui est des services d'hébergement d'urgence, 35% de la population était de sexe féminin, à savoir 65 personnes sur 185. Il y avait 201 femmes en maisons d'accueil sur les 769 personnes comptabilisées⁶.

1.4. La croissance des femmes dans la rue : une réalité chiffrée à interpréter

12. Les données présentées ci-dessus nous offrent une première photographie de la situation des femmes sans-abri, sans toutefois de garantie de représentativité ni d'exhaustivité.

13. Plus représentatifs, incluant l'espace public, les chiffres du recensement de La Strada indiquent que les femmes représenteraient, en 2010, 24% de la population que l'on peut considérer comme sans abri au sens strict (dans la rue ou en centre d'hébergement d'urgence) et 27% en 2008. Cependant, le peu de recul de ces données ne permet pas vraiment de se prononcer sur l'évolution temporelle.

14. Les données des deux acteurs de l'hébergement d'urgence montrent que si, au cours de la dernière décennie, le nombre de femmes sans-abri prises en charge a augmenté au niveau du Samu social, cette augmentation n'est pas confirmée au niveau de l'asbl Pierre d'Angle. Rappelons que cette dernière institution disposait de données exprimées en nombre de nuitées tandis que les données du Samu social concernaient des individus, les comparaisons présentant dès lors certaines limites puisqu'il n'est guère possible de comparer sur le long terme le temps passé dans la situation critique. En outre, il faut nuancer ces deux dernières sources par le fait qu'elles n'apportent pas directement d'indications concernant la population sans-abri mais bien sur le nombre de personnes sans-abri fréquentant les structures d'hébergement d'urgence. Gageons que l'installation pro-

gressive de ces acteurs de l'aide sociale s'est aussi accompagnée d'une fréquentation accrue.

15. D'un point de vue relatif, on ne peut pas, à partir des données de ces deux acteurs de l'hébergement d'urgence, déceler une tendance nette à l'augmentation de la part des femmes au sein de la population sans-abri. La hausse du nombre absolu de femmes sans-abri s'inscrirait donc dans une amplification du phénomène du sans-abrisme en lui-même, plus que dans sa féminisation. Il est dès lors nécessaire d'essayer de comprendre comment la question de la féminisation occulte, en partie, dans les discours, l'augmentation du sans-abrisme en général. Si les femmes sont de plus en plus exposées à la précarité [Cherenti, 2010], la proportion d'entre elles au sein de la population sans-abri devrait connaître une tendance similaire croissante, y compris en termes relatifs. Or, les données présentées semblent infirmer cette hausse relative. Il s'agit donc de comprendre la faible présence des femmes au sein de la population sans-abri ainsi que les raisons pouvant justifier la large mobilisation qu'engendre la féminisation du sans-abrisme dans les discours publics.

2. La faible présence relative des femmes en rue : tentatives d'explication

16. À la vue des données collectées par La Strada en 2010, l'on peut observer que 88% des femmes présentant des problèmes de logement ont été hébergées en structures d'hébergement, dont 66% en maison d'accueil, tandis que 70% de leurs homologues masculins bénéficiaient d'un hébergement, dont 57% en maison d'accueil. S'ensuit l'hypothèse selon laquelle la faible présence des femmes dans la rue s'expliquerait par l'organisation du réseau institutionnel, privilégiant la prise en charge des femmes en structure d'hébergement, principalement en maisons d'accueil et favorisant le long terme. En outre, on peut aussi mettre en lumière un comportement différent entre homme et femme face à l'absence de logement, les femmes recourant plus aisément à

⁶ Données issues du rapport de La Strada (2011), Deuxième dénombrement des personnes sans-abri, sans logement et en logement inadéquat en Région de Bruxelles-Capitale, le 08 novembre 2010.

leur réseau informel. Enfin, les évaluations étant essentiellement basées sur le recensement visuel sur le terrain ou le fonctionnement des structures d'accueil, on peut aussi concevoir que les femmes développent des stratégies d'invisibilité, les amenant à ne fréquenter les structures d'hébergement d'urgence qu'en dernier recours, rendant leur identification plus complexe.

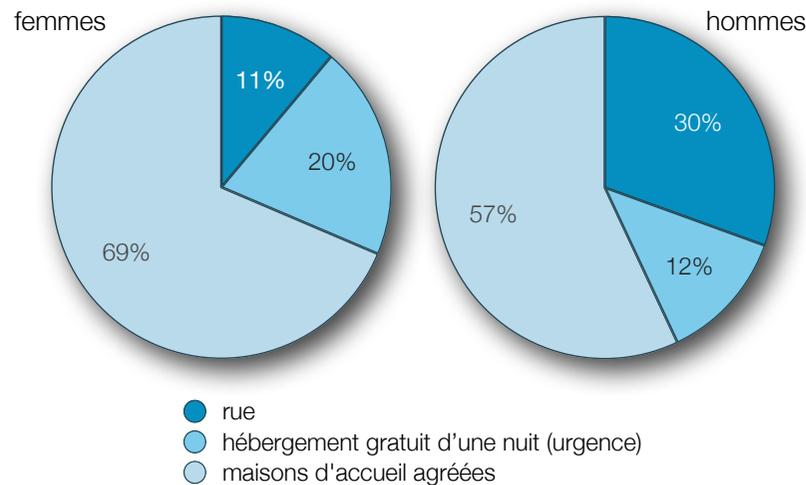


Figure 3. Utilisation des ressources d'hébergement par la population féminine et masculine sans-abri, ventilation par type d'hébergement, en %. Source : Rapport 2010 sur le dénombrement des personnes sans-abri à Bruxelles – La Strada.

2.1. Un parcours résidentiel et institutionnel genré ?

17. L'histoire du secteur des structures d'hébergement montre, dès la fin du 19^{ème} siècle, l'apparition de centres destinés aux femmes, qu'il s'agisse de jeunes « filles mères » ou de jeunes ouvrières obligées de s'éloigner du domicile familial. Cette prédominance des structures de longue durée à destination de la population féminine perdure encore aujourd'hui [De Backer, 2008].

18. Les places pouvant être modulables selon la demande, il n'est pas toujours aisé d'obtenir une cartographie précise du secteur de l'hébergement. Selon les données publiées par La Strada dans le cadre du recueil central de données, il y avait, en 2010, 372 places d'hébergement pour hommes seuls, 370 pour femmes seules (avec ou sans enfants) et 376 pour tout public (hommes ou femmes, avec ou sans enfants). Parmi ces dernières, 215 sont offertes dans le cadre des centres d'hébergement d'urgence.

19. Ces chiffres pourraient laisser penser à l'existence d'une relative équité entre hommes et femmes, voir même à une situation légèrement plus avantageuse pour la population masculine, les places réservées aux femmes étant aussi occupées en grande partie par leurs enfants. Toutefois, l'ampleur de la demande initiale a également un impact dans la mise en perspective de l'offre disponible. Si l'offre peut être considérée comme équivalente, il n'en est pas de même de la demande, les hommes à la recherche d'un hébergement d'urgence devant faire face à une concurrence plus forte. Le dénombrement opéré par La Strada, évoqué dans la partie quantitative, constitue un bon indicateur quant à l'utilisation des différentes ressources d'hébergement par les femmes où la maison d'accueil apparaît comme la première modalité de prise en charge des femmes rencontrant des difficultés en matière de logement, leur présence en rue se faisant plus marginale.

20. L'organisation institutionnelle concourt donc à sortir les femmes du sans-abrisme, les accueillant préférentiellement dans des institutions organisées dans une perspective à long terme, faisant d'elles des femmes sans-logement et non plus sans-abri, comme nous l'explicitons dans le point relatif à la catégorisation du phénomène.

21. À côté de ces raisons institutionnelles, il s'agit aussi de prendre en compte les raisons qu'ont les femmes elles-mêmes de refuser éventuellement de fréquenter les structures d'hébergement d'urgence. Les personnes sans-abri sont, en effet, des acteurs rationnels opérant des choix qui influenceront sur leur conduite, et non seulement des bénéficiaires de l'aide sociale [Thelen, 2006]. En Région wallonne, notre étude menée sur les centres d'hébergement d'urgence [Lelubre, 2009] nous avait mené à conclure que le sentiment d'insécurité ne constituait pas un obstacle à la fréquentation des centres. Cependant, ces derniers

présentent une configuration différente de leurs homologues bruxellois. Dépassant rarement une capacité d'accueil d'une quinzaine de personnes⁷ réparties en plusieurs chambrées, les épisodes de violence peuvent survenir mais restent marginaux. Le réseau carolorégien prévoit d'ailleurs l'accueil des femmes dans des conditions particulières, par l'organisation d'un abri de nuit réservé aux couples, familles et femmes seules tandis que le second abri où elles sont hébergées comprend une chambre spécifique située à un étage séparé de celui des hommes. Au vu de la taille des asiles de nuit bruxellois et de leur configuration – comme le partage d'un dortoir mixte⁸ –, on peut émettre l'hypothèse que ce sentiment d'insécurité, tel que rapporté par de nombreux auteurs quant aux institutions françaises [Damon, 2002], soit plus présent sur le territoire bruxellois et qu'il touche plus particulièrement les femmes.

22. Malgré cette prédominance des orientations en maison d'accueil pour les femmes et leurs stratégies individuelles, certaines d'entre elles seront néanmoins hébergées dans des structures d'urgence. Notre hypothèse est que cette orientation hors maisons d'accueil s'explique par leur profil plus désaffilié présentant un cumul de problématiques (assuétude, santé mentale, endettement...). « *La population des femmes est la plus difficilement orientable. Le pourcentage important de femmes à troubles psychiatriques en est la raison majeure.* »⁹

23. Si ces troubles expliquent en partie l'arrivée de ces femmes en rue, neutralisant les protections installées en amont, ils sont aussi la raison pour laquelle ces femmes ne peuvent être orientées vers d'autres ressources institutionnelles. Confrontées à des impératifs légaux de plus en plus stricts, à des difficultés financières – empêchant le renforcement du personnel d'encadrement –, à une demande accrue – la population sans-abri ne cessant d'augmenter – ainsi qu'à la nécessité de gérer un collectif sur le long terme, de nombreuses maisons d'ac-

cueil ont en effet progressivement durci leurs conditions d'accès, n'acceptant les cas les plus lourds que de manière parcimonieuse.

24. Malgré elles, ces femmes sans-abri se retrouvent enfermées dans un cercle vicieux où ce sont leurs pathologies plus lourdes qui les ont précipitées dans le cycle de l'urgence et qui les empêcheront d'en sortir. Si les femmes ont moins de risques de devenir sans-abri, une fois, ce statut acquis – en raison de leurs profils plus désaffiliés –, elles auront aussi sans doute plus de difficultés à le quitter. Et une fois n'est pas coutume, il semble qu'en la matière, notre société parvienne à assurer l'égalité entre les sexes, les hommes sans-abri souffrant de ce type de pathologies lourdes étant confrontés au même phénomène de statu quo au niveau de l'urgence.

2.2. Le réseau informel comme filet de protection face au sans-abrisme

25. Parallèlement à un usage différencié des ressources institutionnelles, les études montrent que les femmes rencontrant des difficultés en matière de logement seraient plus enclines à recourir à l'hébergement chez des tiers, qu'il s'agisse de membres du cercle familial élargi ou de compagnons [Marpsat, 1999].

26. Lors d'entretiens menés avec des hommes sans-abri, nous avons constaté que nombre d'entre eux avaient renoncé à solliciter un hébergement chez un tiers en raison d'un sentiment de honte à ne pouvoir s'assumer par leurs propres moyens. À l'inverse, les entretiens menés auprès des femmes sans-abri montraient une moindre occurrence de ce sentiment, la présence d'enfants à leur côté étant de nature à faciliter cet hébergement au sein du cercle familial. Par ailleurs, ces mères auraient d'autant plus de réticences à s'adresser au réseau d'aide sociale craignant que la mise en avant de leurs difficultés ne conduise au placement de leurs enfants. Cet hébergement au sein du réseau informel entretient un phénomène d'invisibilité, expliquant la moindre pré-

⁷ Cette configuration prévalait au moment où nous réalisons cette étude en 2008-2009. Des remaniements institutionnels sont intervenus depuis, menant à la fusion de deux structures et portant leur capacité d'accueil à 33 places.

⁸ Rapport d'activités 2010 de l'asbl Pierre d'Angle, p.13 : « *les femmes seules hésitent à se présenter à l'asile, la configuration en dortoirs partagés par tous étant bien sûr un frein à leur venue.* »

⁹ Rapport d'activités du Samu social de Bruxelles, p.70

sence féminine dans les statistiques relatives à la population sans-abri. Les chiffres de La Strada montrent qu'avant l'arrivée dans un service d'hébergement, la proportion de femmes et d'hommes venant de centres d'accueil d'urgence est identique (23,5%). Par contre, 33,8% des femmes viennent d'un domicile privé (11,2% des hommes) et 24,6% d'un hébergement dans la famille (15,8% des hommes). Il nous paraît toutefois important de relativiser le rôle du réseau informel sur le long terme. En effet, lors de nos entretiens avec des personnes hébergées en maison d'accueil ou inscrites dans un programme d'accompagnement au logement, nous avons pu repérer que si la plupart avaient connu un épisode d'hébergement au sein de la cellule familiale et/ou amicale, cette cohabitation s'était généralement conclue par une rupture brutale au bout de quelques mois, obligeant alors ces personnes à entrer en contact avec le réseau d'aide sociale.

27. Enfin, si l'existence en rue représente une épreuve pour tout individu, Thelen [2006] comparant la rue à une institution totalitaire, la condition de femme représente un handicap supplémentaire que ces dernières devront surmonter, notamment pour éviter d'être victime d'agressions sexuelles. Les stratégies employées par les femmes sans-abri peuvent être de deux ordres, souvent complémentaires. Il s'agira tout d'abord de trouver un compagnon qui pourra jouer le rôle de protecteur, au moins de manière transitoire, ce dernier pouvant lui-même devenir l'auteur de ces agressions. L'autre stratégie déployée par les femmes sans-abri sera de nier cette féminité qui pourrait faire d'elles des victimes potentielles [Vaneuville, 2005]. Vêtements larges, cheveux dissimulés sous des casquettes, démarches masculines deviendront ainsi les nouveaux artifices de ces femmes. L'apparence physique n'est pas la seule à souffrir de cette attitude. Ne pas attirer l'attention devant un gage de sécurité, cette invisibilité recherchée par les femmes sans-abri pourrait concourir à une moindre utilisation des services sociaux et, donc, une présence plus marginale au sein des statistiques y afférant. De nouveau, cette volonté de rester invisible à l'égard des services ne tiendra que lors des premiers temps de l'expérience en rue, la satisfaction des besoins primaires appelant à un moment ou un autre le recours à de telles ressources institutionnelles.

3. La mise à l'agenda de la féminisation par les acteurs

28. L'analyse quantitative a remis en cause la féminisation du sans-abrisme au sens d'une part croissante des femmes dans la population sans-abri tout en confirmant leur importance en nombre absolu. Nous souhaitons donc interroger l'émergence et la persistance de la notion de féminisation dans le discours des acteurs du secteur, alors même que c'est bien à une croissance globale, tous sexes confondus, à laquelle le secteur fait face. La première explication consiste en une certaine confusion dans l'usage du terme féminisation qui devrait renvoyer à une analyse en termes relatifs et non pas absolus. Le fait de privilégier l'interprétation en termes absolus, quitte à y associer un vocable ambigu, est compréhensible puisque les problèmes quotidiens du terrain s'expriment en nombre de places et non pas en parts relatives. Mais une catégorisation inadéquate du phénomène du sans-abrisme ainsi que de l'image de la femme qu'ont les acteurs de terrain peut également entretenir la confusion.

3.1. Une catégorisation du sans-abrisme trop générale

29. L'hésitation reste de mise quant à l'utilisation du terme adéquat pour qualifier le phénomène des personnes rencontrant des problèmes de logement [Pichon, 2009]. Or, une catégorisation trop générale de la population sans-abri entraîne une confusion dans la compréhension du phénomène et plus singulièrement lorsque l'on y ajoute une dimension genrée. On constate, depuis le début des années 1990, un emploi croissant du terme « SDF » sans pour autant remplacer celui de « sans-abri » dont l'usage perdure, entraînant l'assimilation progressive des deux termes. D'un point de vue scientifique, c'est une équivalence à remettre en cause.

30. Dans cet article, l'ensemble des données quantitatives évoquées concernait deux situations spécifiques, à savoir se trouver en rue ou être hébergé dans une structure d'urgence. Notre choix visait à suivre des recommandations internationales quant à la définition des situations d'exclusion du logement.

Catégorie opérationnelle	Situation de vie	Catégorie conceptuelle
Personne vivant dans la rue	Espace public ou externe	Sans-abri
Personnes en hébergement d'urgence	Hébergement d'urgence	
Personnes en foyer d'hébergement pour personnes sans domicile		Sans logement
Personnes en foyer d'hébergement pour femmes		
Personnes en hébergement pour immigrés		
Personnes sortant d'institution		
Personnes bénéficiant d'un accompagnement à plus long terme	Logement accompagné pour ex-sans-abri (+1 an)	
Personnes en habitat précaire	Provisoirement hébergée dans la famille ou chez des amis	Logement précaire
Personnes menacées d'expulsion		
Personnes menacées de violences domestiques	Incidents enregistrés par la police	
Personnes vivant dans des structures provisoires ou non conventionnelles	Services d'hébergement non agréés, occupations négociées	Logement inadéquat
Personnes en logement indigne	Squats	
Personnes vivant dans des conditions de surpeuplement sévère		

31. Élaborée par la FEANTSA, la typologie ETHOS¹⁰ présente sans doute des défauts, notamment par son souhait d'être applicable dans tous les pays européens, ce qui rend certaines catégories moins pertinentes que d'autres pour certains pays. Elle a néanmoins l'avantage d'éclairer précisément les situations relevant du sans-abrisme. Ce dernier comprend quatre catégories, recouvrant 13 situations résidentielles différentes. Sous le vocable « sans-abri », sont ainsi évoquées deux d'entre elles : le fait de dormir en rue d'une part, ou dans une structure d'hébergement d'urgence, d'autre part. Les personnes sans logement, quant à elles, sont assimilables en partie au vocable SDF, cet acronyme, rappelons-le, signifiant que ces personnes peuvent disposer d'un domicile même si celui-ci est marqué par un caractère de variabilité. Cela reprend donc notamment les situations des personnes hébergées à moyen ou long terme au sein d'une institution d'hébergement. De leur côté, les personnes logées chez de la famille ou des amis ou occupant un squat seront considérées comme étant en logement précaire. Concernant les personnes résidant en squat, l'analyse des données carolorégiennes a montré que ce dernier groupe de personnes pouvait aussi être considéré comme « sans-abri », leur recours aux structures d'hébergement d'urgence et du squat intervenant en alternance, notamment face aux rigueurs de l'hiver [Bouillon, 2005].

32. La réalité des personnes dépourvues de logement est loin d'être monolithique. Alternier ses nuits « à la belle étoile » et dans une structure d'urgence devant être quittée au petit matin ou bénéficier d'un séjour de plusieurs mois dans un centre d'accueil relève irrémédiablement de statuts différents. Or, notre analyse des réponses apportées aux urgences sociales des femmes a montré des différences par rapport à celles apportées à leurs homologues masculins. Il est essentiel

Tableau 2. Typologie européenne de l'exclusion liée au logement (version simplifiée) Source : Rapport 2010 sur le dénombrement des personnes sans-abri à Bruxelles – La Strada.

¹⁰ European Typology Homelessness and Housing exclusion

de prendre cette différence en compte si l'on veut évoquer une féminisation du sans-abrisme.

33. Comme le montrent les données de La Strada et comme nous l'avons analysé dans le cadre du parcours résidentiel genré, les femmes sans-abri bénéficient d'une prise en charge spécifique orientée vers les structures d'hébergement et où deux tiers d'entre elles se retrouvent en maison d'accueil. Dès lors, conformément à la catégorisation que nous venons d'explicitier, les deux tiers des femmes présentant des problèmes de logement doivent être considérés non pas comme sans-abri mais comme sans logement. Une catégorisation inadaptée ou floue peut donc créer un amalgame entre des situations différentes.

34. En outre, l'omniprésence de ce thème dans les discours publics s'explique aussi par des représentations sociales qui associent la femme à des notions de fragilité physique et émotionnelle, amenant une volonté de protection différenciée de la part du champ de l'action sociale. Dans un contexte de financement précaire du secteur, cette représentation sociale peut être mobilisée dans le souci d'attirer l'attention de l'opinion publique et des bailleurs de fonds sur cette question.

3.2. *L'image de la femme dans l'orientation des discours publics*

35. Au-delà des discours, nous avons pu constater, par nos observations de terrain¹¹, que la dimension genrée pouvait avoir un impact sur le traitement d'une situation. La nécessité de protéger ces femmes des rigueurs du froid, bien sûr, mais aussi des violences éventuelles de leurs pairs d'infortune, constituent deux axes majeurs du discours des travailleurs sociaux rencontrés.

36. L'image de la femme errante, exposée aux dangers bien réels de la rue comme les agressions, notamment de type sexuel, qui ponctuent le récit de la plupart des femmes ayant connu l'expérience de la rue [Vaneuville, 2005] influence les pratiques de terrain. Il reste souvent difficilement acceptable pour la conscience collective et des travailleurs sociaux en contact avec ces femmes de les abandonner face à ces dangers. Nous voyons deux conséquences à cette image spécifique de

la femme. Tout d'abord, le caractère intolérable de leur situation les rendrait d'autant plus visibles, accentuant cette idée d'une augmentation quantitative. Ensuite, c'est le coût psychologique lié au fait d'accepter la présence de femmes en rue qui entraînerait la production de nombreux discours publics visant à attirer l'attention des autorités sur cette question, attitude justifiée par l'idée que la place de la femme ne peut être l'espace public [Boinot, 2008].

Conclusion

37. Il y a aujourd'hui à Bruxelles probablement plus de femmes dormant dans les rues qu'il y a 10 ans. Elles sont indubitablement nettement plus nombreuses dans certaines structures d'accueil chargées de la prise en charge des personnes sans-abris, suivant ainsi une tendance partagée par leurs compagnons d'infortune masculins. L'augmentation étant toutefois plus nette en nombre absolu qu'en part relative, la féminisation du sans-abrisme est une réalité à nuancer. Les données chiffrées disponibles, recueillies auprès de différents services, montrent que la présence des femmes en rue et en structure d'hébergement d'urgence – deux statuts résidentiels correspondant au concept de sans-abri tel que défini dans les textes internationaux – reste faible. D'autre part, lorsqu'il y a augmentation du nombre de femmes, comme dans le cas du Samu Social, celle-ci doit être replacée dans un contexte plus large d'une augmentation du phénomène tous sexes confondus. Et nous avons rappelé que les données que nous avons utilisées concernent les personnes fréquentant les services d'aide et que nous ne pouvons ignorer qu'une partie du phénomène échappe à ces données statistiques.

38. Sans aller jusqu'à dire que, à l'image de Vranken et al. [2001 : 118] « *ni les études quantitatives ni les données concernant l'augmentation des prestations sociales destinées aux femmes ne semblent corroborer l'hypothèse d'une éventuelle féminisation de la pauvreté. Ils suggèrent que ce nouveau débat se fonde davantage sur une série de*

¹¹ Menée sur deux périodes de trois mois, d'une part dans les abris de nuit, services d'accueil de jour et en compagnie d'un service d'éducateurs de rue et d'autre part, au sein des maisons d'accueil de la région carolorégienne.

publications et sur l'écho qu'elles ont trouvé dans les médias que sur un reflet fidèle de la situation », nous avons cherché à préciser ce que recouvrent exactement les discours sur la féminisation du sans-abrisme.

39. Alors que la précarité touche les femmes autant que les hommes, nous avons tenté de comprendre, dans un contexte de croissance du sans-abrisme, la relative stabilité du ratio hommes/femmes en rue et dans les structures d'hébergement d'urgence par plusieurs phénomènes concomitants que sont la mise en avant d'un parcours résidentiel genré et de stratégies individuelles déployées par les femmes rencontrant des problèmes de logement. Le recours plus généralisé au réseau informel, une certaine recherche d'invisibilité ou encore l'organisation même du champ de l'action sociale où les femmes se voient prioritairement dirigées vers des structures d'hébergement à long terme comme les maisons d'accueil sont autant de pistes d'explication.

40. Restait néanmoins à expliciter également les raisons pour lesquelles la thématique des femmes sans-abri en est venue à monopoliser de nombreux discours publics. Au-delà d'une confusion entre croissance absolue ou relative du phénomène, compréhensible par la pratique et les besoins des acteurs de terrain, notre première réponse réside en une catégorisation inadaptée du phénomène. Alors que la typologie ETHOS – adoptée lors de la conférence de consensus européen sur le sans-abrisme de décembre 2010 – circonscrit le sans-abrisme au fait de dormir en rue ou dans les structures d'hébergement d'urgence, les discours tendent parfois à amalgamer tous types de difficultés en matière de logement. Enfin, nous avons également émis l'hypothèse que l'image de la femme elle-même pouvait avoir un impact sur la prise en compte du phénomène : abandonner des femmes dans l'espace public la nuit a un coût psychologique tel dans l'inconscient collectif qu'il est de nature à marquer durablement les opérateurs et le grand public dans leur appréciation du phénomène.

Bibliographie

- BERNARD, Nicolas, 2007. Femmes, précarité et mal logement : un lien fatal à dénouer. In : *Courrier hebdomadaire du CRISP*. Vol. 3, n°1970, pp. 5-36.
- BOINOT, Karine, 2008. « Femmes sans abri ». Précarité asexuée ?. In : *Vie sociale et traitements*. N° 97, pp. 100-105.
- BOUILLON, Florence, 2005. Le squat, une alternative à la rue ?, in : BRODY, Jeanne. *La rue*. Toulouse : Presses universitaires du Mirail. pp. 179-194.
- BROUSSE, Cécile, 2006. Le réseau d'aide aux sans-domicile : un univers segmenté. In : *Economie et statistique*, n°391-392, pp. 15-34.
- CHERENTI, Ricardo, 2010. *Mesure anthropométrique de l'homme le plus pauvre de Wallonie*. Namur. Fédération des CPAS de Wallonie.
- DAMON, Julien, 2002. *La question SDF*. Paris : PUF.
- DE BACKER, Bernard, 2008. *Les cent portes de l'accueil*. Bruxelles : Couleur livres.
- EDGAR, Bill & DOHERTY, Joe, 2001. *La femme sans-abri en Europe. Parcours, Services et Expériences*. Bruxelles. FEANTSA.
- GABORIAU, Patrick & TERROLLE, Daniel, 2007. *SDF. Critique du prêt-à-penser*. Toulouse : Privat.
- ITALIANO, Patrick, 2007. *Du « capital social » à l'utilité sociale*. Liège. Université de Liège.
- LAE, Jean-François & MURARD, Numa, 1996. Célibataire à la rue. In : *Actes de la recherche en sciences sociales*. Vol. 113, pp. 31-39.
- LANZARINI, Corinne, 2000. *Survivre dans le monde sous-prolétaire*. Paris. PUF.
- LELUBRE, Marjorie, 2009. *Freins et facilitateurs à l'accueil, l'hébergement et le logement des personnes sans-abri*. Charleroi. Relais social de Charleroi.

- LELUBRE, Marjorie, 2011, *La réinsertion des personnes sans-abri par le logement. Analyse des programmes d'accompagnement*, Charleroi. Relais social de Charleroi.
- MARPSAT, Maryse & FIRDION, Jean-Marie, 2000. *La rue et le foyer*. Paris : INED-PUF.
- MARPSAT, Maryse, 1999. Un avantage sous contrainte : le risque moindre pour les femmes de se trouver sans abri. In: *Population*, 54^e année, n°6, pp. 885-932.
- PINCHON, Pascale (Dir.), FRANCO, Bernard, FIRDION, Jean-Marie, MARPSAT, Maryse, ROY, Shirley & SOULET, Marc-Henry, 2008. *SDF, Sans-abri, Itinérant, oser la comparaison*. Louvain-la-Neuve : Presses universitaires de Louvain.
- RACINE, Guylaine, 1993. L'intervention en santé mentale : le mandat inattendu des maisons d'hébergement pour femmes sans abri. In : *Santé mentale au Québec*. Vol. 18, n° 1, pp. 251-268.
- REA, Andrea, GIANNONI, David, MONDELAERS, Nicole & SCHMITZ Patricia, 2001. *La problématique des personnes sans abri en Région de Bruxelles-Capitale*. Bruxelles. Institut de Sociologie. Université Libre de Bruxelles.
- THELEN, Lionel, 2006. *L'exil de soi : sans-abri d'ici et d'ailleurs*. Bruxelles : Facultés Universitaires Saint-Louis.
- VANEUVILLE, Marie-Claire, 2005. *Femmes en errance. De la survie à l'existence*. Lyon : Chronique Sociale.

Pour citer ce texte

Marjorie LELUBRE, « La féminisation du sans-abrisme bruxellois : une évolution à mieux définir », *Brussels Studies*, Numéro 62, 29 octobre 2012, www.brusselsstudies.be.

Liens

D'autres versions de ce texte sont disponibles

ePub FR : <http://tinyurl.com/BRUS62FREPUBLIC>

ePub NL : <http://tinyurl.com/BRUS62NLEPUBLIC>

ePub EN : <http://tinyurl.com/BRUS62ENEPUBLIC>

pdf FR : <http://tinyurl.com/BRUS62FRPDF>

pdf NL : <http://tinyurl.com/BRUS62NLPDF>

pdf EN : <http://tinyurl.com/BRUS62ENPDF>

Les vidéos publiées dans *Brussels Studies* sont visibles sur la chaîne Vimeo de *Brussels Studies* à l'adresse suivante :

<http://vimeo.com/channels/BruS>